



MAIRIE des CERQUEUX

2 et 4 , rue du Vieux-Logis
4 9 3 6 0

Téléphone 02 41 55 90 12

Conseil municipal

Séance du 17 juin 2021

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Point Frédéric, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Émilie

Pouvoir : Mme Céline Thomas.

Absent non excusé : M. Sébastien Sigonneau.

Finances

Subvention – Le conseil vote une subvention de 20 € à la MFR de Mauléon (79) pour deux élèves scolarisés en classe de 3^e.

Redevance d'occupation du domaine public pour GRDF - Conformément au Code Général des Collectivités Publiques, le conseil municipal fixe la redevance pour l'occupation du domaine public communal due par GRDF au taux maximal, soit : **0.035 € * 4 355 mètres + 100 € * 1.27 = 321 €**

Affaires sociales

Barème service enfance 2021-2022 – Le conseil municipal décide de fixer les tarifs suivants :

Cantine scolaire

Prix du repas	4.00 €
Pénalité en cas d'absence ou de présence non prévenu	4.00 €

Accueil périscolaire du matin et du soir :

Quotient familial inférieur à 600	2.88 €/heure
Quotient familial entre 601 et 900	2.98 €/heure
Quotient familial entre 901 et 1200	3.08 €/heure
Quotient familial supérieur à 1201	3.18 €/heure
Pénalité en cas de présence non réservée	Forfait 4 €

Accueil périscolaire du mercredi

Quotient familial inférieur à 600	1.16 €/heure
Quotient familial entre 601 et 900	1.26 €/heure
Quotient familial entre 901 et 1200	1.36 €/heure
Quotient familial supérieur à 1201	1.46 €/heure
Sortie	3.45 €
Repas	4.00 €

Accueil de loisirs des petites et grandes vacances

Le conseil municipal décide de fixer le prix de journée (de 9h00 à 17h00) pour l'accueil de Loisirs Sans Hébergement de l'été 2021 dans les conditions suivantes :

- Le tarif varie en fonction du quotient familial.
- Un supplément est appliqué pour chaque journée avec sortie.
- Une réduction est appliquée en fonction du nombre de jours de fréquentation.

Tarif à la journée de 9H00 à 17h00

QF < à 600	12.48 €
QF entre 601 et 900	13.28 €
QF entre 901 et 1200	14.08 €
QF > à 1201	14.88 €

Supplément sortie : 3.45 €

Les réductions suivantes seront accordées en fonction du nombre de jours de fréquentation

- ⇒ 1 à 4 jours : plein tarif
- ⇒ 5 à 8 jours : réduction de 4 %
- ⇒ 9 à 12 jours : réduction de 8 %
- ⇒ 13 à 15 jours : réduction de 12 %

Accueil péricentre pour les enfants présents de 7h00 à 9h00 et/ou de 17h00 à 19h00

Quotient < à 600	2.88 €/heure
Quotient entre 601 et 900	2.98 €/heure
Quotient entre 901 et 1200	3.08 €/heure
Quotient > à 1201	3.18 €/heure

Cantine scolaire – Lors d'une réunion qui s'est tenue au mois de mai, la commission a validé le projet d'animation de cantine présenté par la référente cantine. A charge pour elle de l'appliquer. Au cours de cette même réunion, des problèmes de surveillance sur la cour ont été évoqués. Afin d'y pallier, la commission a demandé à ce que trois personnes surveillent la cour.

Audit – Afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des enfants et aux contraintes d'organisation du service, le conseil municipal décide de faire réaliser un diagnostic du fonctionnement de la cantine par un prestataire extérieur. L'offre de la Ligue de l'enseignement est retenue pour un montant de 2 190 €. L'audit sera réalisé en septembre.

Menu végétarien – La commune n'a pas d'obligation car le nombre de repas servi chaque jour est inférieur à 200.

ALSH d'été – Le projet d'animation a été présenté en commission par la directrice. Un travail de communication a été fait dernièrement auprès des familles ce qui a permis de booster les inscriptions.

Béatrice Pineau a été recrutée pour remplacer Amélie Simonneau pendant son congé de maternité. Elles travaillent en binôme jusqu'au congé maternité d'Amélie Simonneau. C'est Béatrice Pineau qui assurera la direction de l'ALSH d'été.

Plan mercredi – Le plan mercredi qui permet à la commune d'obtenir des financements de la CAF et de bénéficier d'un taux d'encadrement plus intéressant a été présenté aux membres de la commission. Dans le cadre de ce plan des activités sont organisées en lien avec le territoire : associations, service culturel, etc.

Présentation du site internet – La maquette du nouveau site internet est présentée aux membres du conseil municipal. Des petits ajustements vont être faits, notamment sur les photos de présentation des articles.

Logo – La commission communication rencontre Jade Charrier le jeudi 24 juin pour finaliser le projet. Le nouveau logo reprend les couleurs du blason (rouge, bleu et or). Le nouveau logo sera présenté dans le bulletin communal qui paraîtra à la mi-juillet. La parution du bulletin a été décalée pour permettre cette présentation.

Panneau lumineux – Les travaux d'implantation et d'alimentation électrique sont en cours. Le panneau sera installé courant juillet.

Développement et Cadre de Vie

Voirie

Parkings à vélos – Trois attaches de vélos seront installées sur l'emplacement réservé à la mairie sous l'horloge actuelle.

Signalisation verticale – Le devis de la société NADIA pour la fourniture de divers panneaux est validé. Montant : 809.71 € HT.

Aire de jeux – La commission souhaite réfléchir à un grand ensemble de jeux pour les enfants de tous âges sur une zone clôturée à l'étang.

Plan d'eau – La société Gauffreteau interviendra durant la semaine 34 pour l'arrachage des roseaux et l'encrochement.

Eclairage public – Le conseil municipal décide de faire réparer le projecteur encastré devant la salle du Cormier. En revanche, les devis de réparation des lanternes situées sur la RD 148 aux abords de l'entreprise Pasquier et au rond-point de la route de Somloire ne sont pas retenus.

Parterres de la mairie – Les travaux sont en cours. Le devis de l'entreprise New Rasec pour la fourniture d'un panneau avec la devise française. Montant : 318.00 € HT.

Sentier de randonnée – Un contact a été pris avec la mairie de Mauléon concernant la remise en état du chemin se situant en dessous de la Fouquetière.

Chemin rural de la Touche au Geai – Un signalement a été fait à l'ADC au sujet de la dégradation du chemin.

Déjections canines – Des panneaux vont être posés aux entrées du plan d'eau du Cormier rendant « l'obligation » aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leurs animaux.

Bâtiments

Travaux électricité – Les travaux sont achevés. Le contrôle de l'Apave a eu lieu et les rapports sont très corrects.

Contrats d'entretien – Certains contrats doivent être renouvelés (maintenance de la pompe à chaleur et du matériel de la salle du Cormier, chauffage et matériel de la supérette) et d'autres sont à l'étude notamment pour le contrôle des VMC.

Mobilier Salle du conseil et bureau du maire – La commission donne un accord de principe sur une des propositions et fixe une enveloppe de 6 000 €. La proposition sera retravaillée avec le fournisseur.

Matériel – Un inventaire du matériel de l'atelier devra être réalisé.

Agglomération du Choletais

Règlement Local de Publicité Intercommunale – Ce règlement vise à préserver l'attractivité de l'Agglomération, la qualité du paysage urbain, tant sur les zones sensibles (entrées de ville et secteur protégés) qu'au niveau des zones d'habitat tout en préservant le droit à l'expression et la diffusion d'informations et d'idées par le moyen de la publicité, d'enseignes et de pré-enseignes.

Économie – Les sujets évoqués en commission portent sur des projets Choletais.

Solidarité-proximité – Un budget a été voté pour des chèques « eau » qui pourront être attribués à des personnes en difficultés. Le budget est attribué par commune (310 € en 2021 et 420 € en 2022 pour la commune des Cerqueux). L’enveloppe globale est de 54 380 €

Crèches et assistantes maternelle – L’AdC est couverte à 83 % contre 60 % au niveau national.

Contrat local de santé – Cette commission gère l’installation et les départs en retraite des médecins. La commune des Cerqueux est en zone prioritaire ce qui signifie qu’un médecin pourrait bénéficier d’aides pour s’installer.

Un service médical de proximité a été ouvert à Cholet (Tour Emeraude). Les consultations sont assurées par des médecins retraités auprès de personnes qui n’ont pas de médecin traitant soit parce qu’ils viennent d’arriver dans la région, soit parce que leur médecin est parti en retraite et n’a pas été remplacé.

PLUIH – Une synthèse du règlement sera présentée aux élus et secrétaires lors du séminaire qui aura lieu le 23 juin 2021.

Station d’épuration – Il y a un rejet important d’eaux pluviales dans la station lors de fortes pluies. Il faut solutionner ce problème hydraulique rapidement pour pouvoir obtenir des autorisations de lotir. Au niveau organique, la station est à environ 80 % -90 % de sa capacité. Ce qui permettrait de viabiliser 25 à 27 lots.

Questions diverses

Commission de sécurité – La visite de la salle de sport a eu lieu fin mai. Rien de particulier à signaler. A ce jour, la commission administrative ne s’est pas réunie.

Projet jeunesse – Ce projet couvre les communes de Maulévrier, Yzernay, Les Cerqueux, Somloire, La Plaine et Coron. C’est Céline Thomas qui représente la commune. Au budget de 2022, il faudra prévoir une ligne budgétaire d’environ 3 000 €.

Salle de sport – Le groupe de travail a recensé les problèmes majeurs et les besoins des associations. La commune doit se positionner sur l’assistance à maîtrise d’ouvrage qui peut être réalisée soit par le CAUE, soit par le service ingénierie du Département, soit par cabinet privé spécialité dans l’ingénierie et l’économie de construction.

L’ensemble du projet est lié à la création d’un terrain de football synthétique pour les communes d’Yzernay, Les Cerqueux, Somloire et La Plaine. Le financement de ce terrain sera réparti entre les 4 communes selon des modalités qui restent à définir.

Ouverture des salles - A compter du 1^{er} juillet, les mariages et fêtes familiales pourront être organisés sans restriction, en intérieur comme en extérieur, mais dans le respect des gestes barrières et des règles de distanciation. La consommation debout (cocktails, buffets, mange debout) ne sera autorisée qu’en extérieur.

Prochaine réunion le jeudi 22 juillet 2021